

Suspectez-vous une perte de la vision, une perte de l'audition ou une perte combinée de la vision et de l'audition chez votre enfant ?

Comportements préoccupants qui laissent suspecter une perte de la vision

À tout âge :

1. Ne regarde pas les visages, n'établit aucun contact visuel
2. Se frotte les yeux
3. Incline/turne la tête pour regarder un objet

À 3 mois :

1. Ne remarque pas les objets au-dessus ou au-dessous de sa tête
2. Ne remarque les objets que d'un côté

À 5-6 mois :

1. Ne suit pas visuellement les objets en mouvement
2. Ne tend pas la main pour attraper des objets
3. Ne tend pas assez la main ou la tend trop pour attraper des objets
4. Ne semble pas se voir dans le miroir
5. N'a pas conscience de la présence d'objets quand ils sont distants

Plus âgés :

1. Couvre ou ferme un œil pour regarder quelque chose
2. Ne regarde pas les illustrations dans les livres
3. S'arrête et marche/rampe quand le sol change de texture
4. Trébucher/heurte les objets sur son passage

Comportements préoccupants qui laissent suspecter une perte de l'audition

1. Ne réagit pas/ne fait pas attention aux voix ou aux sons
2. Demande « quoi » ou « hein ? » fréquemment
3. Demande aux gens de répéter ce qu'ils ont dit
4. Parle trop doucement ou trop fort
5. Se sert davantage d'une oreille/tourne une oreille vers l'interlocuteur
6. Présente des difficultés à localiser les sons
7. Doit faire face à la personne qui parle pour comprendre ce qu'elle dit
8. Présente un retard de la parole et/ou du langage
9. Présente des problèmes d'articulation qui ne s'améliorent pas

Si un enfant a une perte confirmée de la vision et de l'audition

1. Discutez de vos préoccupations avec le pédiatre de l'enfant
2. En cas de perte confirmée de la vision et de l'audition, orientez l'enfant vers :

l'Ohio Center for Deafblind Education
614.897.0020
www.ohiodeafblind.com

3. Adressez l'enfant à Help Me Grow (de 0 à 2 ans) ou à votre district scolaire local (3 ans ou plus)

Votre enfant a-t-il une perte combinée de la vision et de l'audition, également connue sous le nom de surdicécité ?

Qu'est-ce que la surdicécité ?

La surdicécité est la combinaison d'une perte de l'audition et de la vision qui affecte 1 enfant sur 734 enfants âgés de 0 à 21 ans qui ont des besoins particuliers.

La définition fédérale de la surdicécité ne précise PAS les degrés spécifiques de la perte de la vision et de l'audition. La définition de l'Ohio reflète la définition fédérale :

La surdicécité correspond à des déficiences à la fois auditives et visuelles, dont la combinaison entraîne des problèmes de communication et des besoins de développement et d'éducation si importants qu'ils ne peuvent pas être pris en charge par les programmes d'éducation spécialisée qui ne concernent que les enfants soit sourds soit aveugles.

La définition de l'Ohio pour les handicaps multiples stipule que « Les handicaps multiples **n'incluent pas** la surdicécité. »

Utilisez le tableau de cette brochure comme guide pour déterminer si votre enfant doit être inscrit au Recensement des sourds aveugles de l'OCDBE et inclus dans le dénombrement national des enfants sourds-aveugles.

N'oubliez pas que le tableau n'est qu'un guide. Dans le cadre du recensement des sourds aveugles, un enfant n'a pas à atteindre un degré spécifique de perte de la vision et de l'audition pour être inclus dans le recensement si la combinaison de la perte de la vision et de l'audition a un impact sur ses capacités de communication et sur les autres besoins nécessaires à son développement affectif et éducatif.

Rendez-vous sur www.ohiodeafblind.com et cliquez sur la case verte **Register a Child (Inscrire un enfant)** pour terminer le processus d'inscription en ligne. Les élèves inscrits auprès de l'OCDBE, leurs familles, ainsi que les éducateurs et le personnel de l'organisme qui les soutiennent sont éligibles aux services et soutiens de l'OCDBE.

Ohio Center for Deafblind Education
614-897-0020

THE OHIO CENTER FOR

DEAFBLIND EDUCATION

Guide des parents pour l'identification des enfants sourds-aveugles



 Education
Criminal Justice
Human Services
Information Technology



Systems Development & Improvement Center

Guide des parents pour l'identification d'un enfant sourd-aveugle* dans le cadre du dénombrement national des enfants sourds-aveugles

*également connu sous le nom de perte combinée de la vision et de l'audition ou double perte sensorielle

THE OHIO CENTER FOR
DEAFBLIND EDUCATION

Degré de perte de la vision (avec correction)

Degré de perte de l'audition (avec

	20/20	20/200**	20/400	Champs périphériques <20 degrés	20/400- 20/1000	Perception lumineuse uniquement	Totale ment aveugle
0-25 dB- Normale	Pas de perte combinée de la vision et de l'audition						
26-40 dB- Légère	Aucune perte combinée de l'audition €	Vision de près et audition fonctionnelle		Champs périphériques et audition fonctionnelle réduits	Vision minimale et audition fonctionnelle		Aveugle et audition fonctionnelle
41-55 dB- Modérée							
56-70 dB- Modérée à grave		Vision de près et audition peu fiable		Champs réduits et audition peu fiable	Vision minimale et audition peu fiable		Aveugle et audition peu fiable
71-90 dB- Grave		Vision de près et audition très réduite			Vision minimale et audition très minimale		
>91 dB- Profonde		Vision de près et sourd		Champs réduits et sourd	Vision minimale et sourd		Aveugle et sourd

** 20/200 est considéré comme légalement aveugle dans l'Ohio.

Audition

Audition fonctionnelle – appareils auditifs, système FM, s'appuie sur l'audition et la parole pour la communication

Audition peu fiable – appareils auditifs, ne peut pas compter uniquement sur l'audition pour la communication, peut éventuellement utiliser le langage des signes comme principal mode de communication

Audition très minimale – ne peut pas compter uniquement sur l'audition pour la communication, peut éventuellement utiliser le langage des signes, la parole, la lecture vocale ou une combinaison des trois

Sourd – pas d'utilisation de l'audition pour la communication

Vision

Vision de près – vision floue, nécessite de gros caractères, doit s'asseoir près du communicateur

Champs périphériques réduits – bonne vision corticale, porte peut-être des lunettes, ne peut pas bien voir sur les côtés, au-dessus de la tête ou au-dessous de la taille

Vision minimale – ne peut identifier que les formes et les ombres, utilise un équipement adapté pour aider par la vision à accéder aux documents imprimés ou à l'environnement

Votre enfant souffre-t-il à la fois d'une perte de la vision et de l'audition ?

Pour déterminer si votre enfant doit s'inscrire auprès de l'Ohio Center for Deafblind Education (OCDBE) et être inclus dans le dénombrement national des enfants sourds-aveugles, suivez ces étapes simples :

1. Trouvez le degré de la perte de l'audition de l'enfant dans la colonne de gauche.
2. Trouvez le degré de la perte de la vision de l'enfant en haut de la page.
3. Trouvez où la ligne et la colonne se croisent.
4. Si la colonne et la ligne se croisent entre les lignes rouges, un enfant peut être considéré comme sourd-aveugle et doit être enregistré auprès de l'OCDBE et inclus dans le dénombrement national des enfants sourds-aveugles.
5. **Pour inscrire un élève au Recensement des sourds-aveugles de l'OCDBE**, rendez-vous sur la page d'accueil www.ohiodeafblind.com et **cliquez** sur la case verte « **Register a Child** » (Enregistrer un enfant). L'inscription se fait en ligne.

Services de l'OCDBE :

- Formation gratuite et retraite annuelle des parents
- Produits et ressources gratuits
- Bourses d'études pour soutenir la participation des familles aux conférences et événements
- Conseil et assistance technique
- Enregistrement des enfants dans le cadre du National Deafblind Child Count (Dénombrement national des enfants sourds-aveugles)

